



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAYS DE CORNOUAILLE

Séance du 2 mars 2010
Hôtel de Ville de Quimper
Présidée par M. Bernard POIGNANT

Membres présents ayant voix délibérative :

Bernard Poignant, Hervé Herry, Marc Andro : Quimper Communauté
Michel Canévet : CC haut Pays Bigouden
Daniel Couïc, Jean-Claude Dupré : Pays Bigouden Sud
Bernard Le Gall : CC Cap Sizun
Jean-Claude Sacré : CC Concarneau Cornouaille
Jean- Paul Le Pann : CC Pays Glazik
Bernard Pelleter, Alain Penneç : CC Quimperlé
William Boulic : CC Pays de Douarnenez
Roger le Goff : CC du pays fouesnantais
Pierre Plouzennec : Président AOCD
Yves Chatalen : Chambre de métiers
Jean-François Aubert : CC Châteaulin-Porzay

Membres présents sans voix délibérative :

Jean-René Couliou : Président Conseil de développement
Maryvonne Blondin : Conseil Général

Membres excusés

Claude Bellin : CC Châteaulin-Porzay
Nicolas Morvan : CC Quimperlé
Jean-François Garrec : Président CCI

Participaient également :

François Clément : CCI
Sandrine Rossignol : Préfecture
Hélène Egu : CCPF
Anne Le Duigou : Chambre d'agriculture

Christophe Podevin : CC Douarnenez
Ronan marcel : Quimper Cornouaille développement
Laurent Bruchon : Quimper Cornouaille développement
Yann Bothorel : CC Châteaulin-Porzay
Philippe Nimis : Pays de Cornouaille
Nicolas kerloch : Pays de Cornouaille
Mathilde Paillot : Pays de Cornouaille
Stéphane Allain ; Pays de Cornouaille
Michel Daoust : Pays de Cornouaille

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 2 mars 2010

1 – Compte administratif 2009

Après la présentation d'Yves Malhomme, nouvel agent comptable du GIP, celui commente le compte administratif et le rapport de gestion.

La situation comptable du GIP est saine avec un résultat cumulé de 90 433,01€
Bernard Poignant indique que la gestion est bonne.

Le compte administratif et le rapport de gestion sont adoptés à l'unanimité.

2 – Budget 2010

William Boulic présente le budget 2010 en faisant remarquer que celui-ci a quasiment doublé. Il rassure immédiatement l'assemblée en indiquant que la cotisation de base à 0,65€/habitant reste inchangée. L'intégration du pôle tourisme avec l'embauche de 3 nouveaux salariés au GIP, le faisant passer de 5 à 8 agents est la raison de cette augmentation. Il précise que ces postes sont financés par une cotisation des 5 EPCI concernés (Concarneau, Briec, Fouesnant, Quimper, Quimperlé), fixée à 0,50€/habitant. Les subventions spécifiques au tourisme viendront compléter le financement du pôle.

Il fait remarquer le coût de l'étude du schéma d'aménagement numérique de la Cornouaille budgété à 100 000€ mais des recettes sont attendues : 50% de l'enveloppe numérique et 20 000€ de la caisse des dépôts et consignations.

Le budget 2010 du GIP est adopté à l'unanimité.

3 – Schéma d'aménagement numérique de la Cornouaille

Hervé Herry présente le cahier des charges qui a été proposé à 4 cabinets d'études. Il résume l'objectif de l'étude : quoi, où, quand, comment aménager ?

Il rappelle que l'aménagement du territoire est de la responsabilité des élus. Le socle de l'aménagement numérique, ce sont les EPCI qui devront le financer.

Il leur appartient de déterminer quels aménagements, ils souhaitent, de déterminer leur capacité à financer leur projet, leurs priorités et la vitesse à laquelle il souhaite programmer cet aménagement.

Les élus s'interrogent sur leurs compétences communautaires et l'intégration de l'aménagement numérique dans l'intérêt communautaire. Hervé Herry indique qu'une étude juridique sur ce sujet a été demandée et que les résultats seront communiqués.

Le conseil d'administration entérine le comité d'appel d'offre qui a été constitué, composé de Hervé Herry, Jos Le Gall et Jean Laouenan et lui délègue le choix du cabinet.

Michel Daoust indique que les propositions des cabinets ont été reçues. Elles vont de 33 000€ à 94 000€

Hervé Herry indique que le choix du cabinet ne se fera pas sur un critère de coût, mais bien sur la compréhension de la problématique, du contexte, et de la méthodologie qui est proposée.

Stéphane Troprès, salarié à l'agence de développement économique est missionné sur un mi-temps pour intervenir sur le SDAN de la Cornouaille.

Une convention de partenariat sera établie entre l'agence de développement économique et le pays de Cornouaille.

Toutes les propositions concernant le SDAN sont adoptées à l'unanimité.

4 – Aménagement numérique de l'Ile Tudy

Hervé Herry rappelle le contexte dans lequel se trouve cette commune. La couverture numérique est faible, seuls 10% des foyers sont connectés avec un débit suffisant. La commune a pris l'initiative de créer un NRA ZO avec France Télécom.

Le Conseil Général et l'Etat ont apporté une subvention à cet aménagement. Le Pays de Cornouaille par le biais de l'enveloppe numérique est sollicité par la commune pour intervenir.

Cet aménagement est hors schéma numérique puisque celui-ci n'a pas encore débuté.

Le conseil d'Administration souhaite répondre favorablement mais de manière exceptionnelle à la demande de la commune de l'Ile Tudy en ne prenant en compte que les investissements de la commune et sur un taux de base d'intervention identique à celui du Conseil général (12,5%).

La majorité du Conseil d'administration vote pour. Jean-Claude Sacré s'abstient.

5 – Journées de l'alimentation en Bretagne

Marc Andro présente le projet. L'association « Au goût du jour » en partenariat avec le Conseil régional, le Conseil Général, Quimper Communauté, la ville de Quimper, la DDTEFP, le Ministère de l'agriculture, les chambres consulaires, souhaite créer un évènement sur l'agro-alimentaire du 28 au 30 mai à Quimper. On sait la Cornouaille fortement dépendante de l'agriculture, de la pêche et de l'agro-industrie. Il s'agit pendant 3 jours de mettre en avant les savoir-faire du territoire dans ses filières. Cet évènement s'adresse aussi bien au grand public, aux scolaires, qu'aux professionnels.

Il est demandé au pays de Cornouaille, une participation de 5000€ pour l'organisation de cet évènement.

Le Conseil d'Administration délibère favorablement à la demande de l'Association « Au goût du jour ».

6 – Actualités du Conseil de développement

Jean-René Couliou précise que le Cd est surtout attaché à la poursuite des deux études sur la périphéricité et l'attractivité de la Cornouaille

Rappel de la démarche

Le travail sur la périphéricité et l'attractivité fait suite à l'installation de l'actuel CD par le président du pays. Retenu dans les premiers mois par les discussions sur l'avenant au contrat de pays, le CD s'est approprié les 2 thèmes d'études voici un peu plus d'un an.

Le Département de géoarchitecture qui assure des études de ce type depuis des années a été contacté. 2 groupes de pilotage ont été formés, 2 conventions signées à l'automne pour une première livraison des travaux fin décembre-début janvier, le terme se plaçant au printemps. Chacun des rapports s'appuie sur des éléments bilans et comporte aussi des éléments inspirés par des analyses de retours d'expérience. Une présentation de chacun des rapports à mi-parcours a été faite aux deux groupes de pilotage et a donné lieu à des échanges et des compléments. Le 18 février, les étudiants ont présenté leurs premières conclusions à l'ensemble du CD. Entre-temps, il ont poursuivi leur travail et la version finale des rapports doit être présentée avant la fin mars.

Sans anticiper sur la teneur de ces versions finales, où en est-on ? Quel bilan

1°) Sur la périphéricité et les équipements tout d'abord !

Quatre points forment l'ossature des propos et donnent autant de matière à remarques qu'à des solutions clés en mains :

- le système de transport, y compris les liens avec le Morbihan et Brest
Analyse de l'addition de ce qui est collectif et du routier, mais surtout en arriver à l'idée que les minutes d'arrêt de la ligne BGV coûtent très cher et qu'un débat ou des discussions avec le Conseil régional seront nécessaires, pour lier BGV et TER. Même démarche à concevoir avec la Compagnie Pen Ar Bed et la QUB pour orienter et cadencer les bus. L'hypothèse est également faite de favoriser l'intermodalité jusque dans les titres de transport (tarifs, guichets) et pas seulement dans l'adaptation des outils et des horaires les uns aux autres.

- le quartier de la gare de Quimper, gros objet de débats en raison de la lancinante question du stationnement, déplacement ou pas ? Type d'équipement à proximité ou à distance avec liaison ? La suggestion des étudiants s'oriente vers une conjugaison de l'existant et des projets déjà en cours.

- les enjeux des gares de Quimperlé, de Rosporden, la question aéroportuaire. Deux choses différentes dans la mesure où les gares ne veulent pas se voir effacer, ce qu'il n'est pas question d'envisager. Parmi les idées, le renforcement du fret sur Rosporden, mais surtout une action par le jeu de l'intermodalité BGV-RER. L'idée est toutefois de tout mettre en avant pour éviter que BGV arrive comme un omnibus. Pour l'aéroport, réflexion à prolonger par l'examen des liens avec Brest-Guipavas et ND-des-Landes, mais la concurrence du ferroviaire, si elle n'anéantit pas l'aéroport, pourrait peut-être faire baisser les prix de l'aérien.

- le développement économique qui est plus tertiaire dans les cas examinés. Mais on doit se convaincre qu'il n'est pas toujours à la hauteur des espoirs fondés sur les lignes à grande vitesse !

La question est posée sur aménagement pour Quimper ? et rôle pour la Cornouaille ?

2°) L'attractivité

Les éléments ont été présentés par le pilote du groupe plus que par les étudiants. Ceci étant, à partir de ce qu'ont bâti les étudiants, on peut mettre en avant... :

- la nécessité de s'interroger sur le territoire (sur l'existence, sur la manière dont il est perçu, ses marqueurs, sa promotion éventuelle, son dynamisme économique, ses atouts notamment en terme de main-d'œuvre)

- l'attractivité (ses facteurs, l'offre touristique, l'accessibilité, le cadre de vie) ainsi que les verrous (acteurs et structures multiples, mais en même temps peu de référence au Pays et à ses symboles, manque de foncier adapté à l'accueil de grandes entreprises, inadéquation de certaines offres touristiques, manque d'équipements rayonnants).

... Et , à partir de là, d'évoquer des pistes (2 leviers incontournables et 4 optionnels) :

- les leviers d'attractivité .
- l'émergence du territoire (au besoin par un drapeau, ou l'idée d'ambassadeurs du territoire).
- la structuration de l'espace politique et du projet (même si l'exemple évoqué est à mon sens différent de celui de la Cornouaille).
- la valorisation des patrimoines naturel et culturel (cf. Commercy, Civray en Auvergne).
- Des équipements rayonnants en réponse à des besoins précis et fédérer autour du ou des projets (cf. porteur d'une image) avec des exemples inspirés de Marseille et de Boulazac.
- la conversion à un autre mode de tourisme (cf. Réseau Force en Alsace, Pôle accueil du Limousin).

Alain Pennec s'étonne de ne pas avoir été consulté par les étudiants de Géoarchi. Il rappelle que la gare est un atout économique important pour Quimperlé. Il souhaite ne pas être écarté des études et surtout des décisions qui pourraient être prises.

Jean-René Couliou rappelle le rôle du CD qui a mission d'alimenter la réflexion des élus. En aucun cas, il n'est décisionnaire. Le rapport d'étude qui est présenté est une première étape et non pas une conclusion.

Michel Canévet précise que la thématique d'étude du CD est pertinente et que le débat qu'elle instaure est important.

Bernard Poignant propose que les conclusions de cette étude soient présentées à la prochaine Assemblée Générale du pays, fin juin, début Juillet.

7 – Actions du Pôle Tourisme

Roger Le Goff rappelle les grandes lignes des missions du pôle tourisme (cf. document remis à chacun).

Il indique que le pays de Cornouaille, par le pôle tourisme est sollicité pour porter une action partenariale

Le projet est de proposer au grand public de découvrir **la créativité et la vie des années 20 et 30 en Cornouaille** au travers d'un ensemble d'initiatives portées par des opérateurs répartis sur l'ensemble de la Cornouaille

Objectifs :

- Donner envie aux visiteurs (touristes) et aux habitants de (re)découvrir la Cornouaille
- Donner plus de visibilité à des initiatives isolées dans le domaine culturel en Cornouaille

- Créer un événement rayonnant sur le territoire (multi sites) et réparti dans le temps (de juin 2010 à avril 2011)
- Réunir des partenaires de la culture et du tourisme dans une même dynamique

Cette opération s'inscrit dans le droit fil des « arts en Cornouaille » en 2004 et 2005 et de la célébration du centenaire de la mort de Gauguin en 2003

Partant de l'initiative du **musée départemental breton** de Quimper, un certain nombre d'opérateurs potentiels se sont faits déjà connaître :

- Le musée des beaux arts de Quimper
- Le musée bigouden de Pont-l'Abbé
- Le musée du bord de mer de Bénodet
- Le musée de Pont-Aven
- Le musée de la pêche de Concarneau
- La galerie Correlleau de Pont-Aven
- La faïencerie HB Henriot à Quimper
- La médiathèque de Quimper
- La ville de Quimper et l'office de tourisme de Quimper-Communauté
- La ville (service culturel et ville d'art) et l'office de tourisme de Concarneau
- La ville et l'office de tourisme intercommunal de Douarnenez

Le Pays de Cornouaille se charge de répertorier jusqu'au 31 mars 2010 les initiatives proposées et d'organiser la communication qui en sera faite auprès du grand public à partir de mai 2010.

Les opérations de communication seraient :

- *La création et l'édition d'une affiche dans un ou plusieurs formats*
- *L'édition d'une frise pour vitrines*
- *L'édition d'un guide catalogue sous forme d'une carte de Cornouaille avec localisation des événements proposés*
- *La diffusion des supports de communication*
- *L'organisation d'un concours avec lots spécifiques à gagner (séjour, gastronomie,...)*
- *La publicité et le partenariat de presse*

Chaque opérateur qui souhaite rejoindre l'initiative est appelé à présenter sa proposition avant le 31 mars au pays de Cornouaille. La liste des opérateurs partenaires sera arrêtée avant le 15 avril.

Pour être intégrés dans la communication commune, les projets devront respecter les principes suivants :

- **Présenter un thème de découverte illustrant de manière significative la créativité et la vie bretonne de 1920 à 1940**
- **Proposer une prestation de découverte d'un site, d'un thème (physique ou immatériel) en liberté ou assistée (visite guidée)**
- **Offrir un intérêt justifiant le déplacement des visiteurs ciblés (habitant ou touristes en Cornouaille) et induisant un temps de visite/découverte supérieur à 0h30 avec d'autres sites et curiosités à proximité**

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Graphisme et prépresse	7 000 €	Pays de Cornouaille	7 500 €
Vitrophanie	5 000 €	Conseil Régional	20 000 €
Impression programme	15 000 €	CCI Cornouaille	5 000 €
Impression affiches	2 500 €	Opérateurs partenaires	7 500 €
Edition web	2 500 €		
Guidage	2 500 €		
Presse	5 500 €		
Total	40 000 €		40 000 €

Le Conseil d'Administration se prononce favorablement sur ce projet.

Il se prononce aussi favorablement sur l'accueil d'une stagiaire chargée de réaliser un inventaire des initiatives de médiation du patrimoine et sur son indemnisation.

Il autorise le GIP à passer une convention avec la Cocopaq pour la réalisation d'un mini portail internet.

8 – Questions diverses

8-1 Plateforme logistique

L'IUT propose une restitution de l'étude sur l'opportunité de création d'une plateforme logistique sur la Cornouaille dans leurs locaux, au mois de Mai. La date retenue sera rapidement communiquée.

8-2 Passage télévision numérique

Il est proposé une réunion sur le passage de la télévision au tout numérique à destination des Maires. Les élus estiment qu'ils sont largement informés notamment avec l'association des maires et ne souhaitent pas une nouvelle réunion sur ce sujet

8-3 Transat AG2R Concarneau-Saint Barthélémy

Concarneau accueille pour la 3^{ème} fois le départ de la transat. La CCI est fortement impliquée dans l'organisation : pontons, accueil d'un village, organisation d'évènements etc..

La CCI a voté un budget de 120 000€ pour cette organisation. Elle demande le concours du GIP à hauteur de 10 000€

Le Conseil d'Administration délibère favorablement à cette demande.

8-4 Volet territorial du CPER

Haliotika – la cité de la pêche, souhaite opérer une promotion des produits de la mer en Cornouaille « le goût du large » : de mai à juin de chacune des années 2010, 2011, 2012 en 3 temps :

- Quimper port de pêche avec la venue d'un chalutier amarré en centre ville avec des ateliers découverte, dégustation et cuisine.
- Le goût du large chez votre poissonnier : organisation d'un jeu-concours
- Présentation d'haliotika II : nouvelle scénographie
- Opération de promotion presse et de communication

Le coût est de 56 000€

Volet territorial : 28 150€ 50%

FEP national : 11 260€ 20%

France agrimer : 5 630€ 10%

Autofinancement : 11 260€ 20%

Le Conseil d'Administration donne un avis favorable sur ce projet et son financement sur le volet territorial du CPER.

8-5 Centre de Gestion 29

Le service des missions temporaires du CDG 29 a mis à disposition une agent comptable, Nolwenn Le Roy, depuis le 19 février. Le coût est de 19€ TTC par jour. La durée a été fixée jusqu'à la fin de l'arrêt de travail de la titulaire du poste. Le contrat pourra être prolongé en cas de non-reprise.

Le Conseil d'Administration délibère favorablement sur la mission temporaire et autorise le Président à signer la convention cadre proposée par le CDG 29

8-6 Question diverse

Le Président demande à tous les techniciens de sortir de la salle et que seuls les élus et représentants consulaires restent pour ce point.

Il a évoqué le courrier qui lui est parvenu de la médecine du travail concernant la situation de deux salariées du GIP.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAYS DE CORNOUAILLE

Séance du 2 mars 2010
Hôtel de Ville de Quimper
Présidée par M. Bernard POIGNANT

Membres présents ayant voix délibérative :

Bernard Poignant, Hervé Herry, Marc Andro : Quimper Communauté
Michel Canévet : CC haut Pays Bigouden
Daniel Couïc, Jean-Claude Dupré : Pays Bigouden Sud
Bernard Le Gall : CC Cap Sizun
Jean-Claude Sacré : CC Concarneau Cornouaille
Jean- Paul Le Pann : CC Pays Glazik
Bernard Pelleter, Alain Penneç : CC Quimperlé
William Boulic : CC Pays de Douarnenez
Roger le Goff : CC du pays fouesnantais
Pierre Plouzenneç : Président AOCD
Yves Chatalen : Chambre de métiers
Jean-François Aubert : CC Châteaulin-Porzay

Membres présents sans voix délibérative :

Jean-René Couliou : Président Conseil de développement
Maryvonne Blondin : Conseil Général

Membres excusés

Claude Bellin : CC Châteaulin-Porzay
Nicolas Morvan : CC Quimperlé
Jean-François Garrec : Président CCI

Participaient également :

François Clément : CCI
Sandrine Rossignol : Préfecture
Hélène Egu : CCPF
Anne Le Duigou : Chambre d'agriculture
Christophe Podevin : CC Douarnenez
Ronan marcel : Quimper Cornouaille développement
Laurent Bruchon : Quimper Cornouaille développement
Yann Bothorel : CC Châteaulin-Porzay
Philippe Nimis : Pays de Cornouaille
Nicolas kerloch : Pays de Cornouaille
Mathilde Paillot : Pays de Cornouaille
Stéphane Allain ; Pays de Cornouaille
Michel Daoust : Pays de Cornouaille

GIP DU PAYS DE CORNOUAILLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 2 mars 2010 à 14 heures
Hôtel de Ville de Quimper

DELIBERATION N°93

Compte de gestion 2009

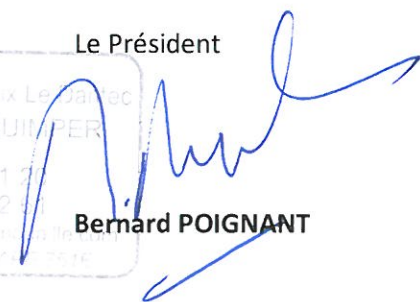
Le compte de gestion 2009 du GIP est présenté à l'assemblée.

	fonctionnement	investissement	Total €
Résultat 2009	74 734,53	5 87,97	89595,69
excédent reporté	14 861,16	249,35	837,22
Résultat cumulé	89 595 ,69	837,32	90 433,01

Le Conseil d'Administration déclare que le compte de gestion dressé pour l'année 2009 par l'agent comptable du GIP n'appelle ni observation, ni réserve.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte de gestion 2009.

Le Président



5, rue Félix Le Goffec
29000 QUIMPER
Tel : 02 98 93 01 21
Fax : 02 98 64 32 11
e-mail : contact@gip-cornouaille.fr
Site : www.gip-cornouaille.fr

Bernard POIGNANT

Reçu à la Préfecture
du Finistère le

09 MARS 2010

Séance du 2 mars 2010 à 14 heures
Hôtel de Ville de Quimper

DELIBERATION N°94

Approbation et affectation des comptes 2009

Après avoir voté le compte de gestion, le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2009 du GIP, dont le résultat est identique au compte de gestion.

Le Président
5, rue Félix Le Dantec
29000 QUIMPER
Tel : 02 98 98 01 10
Fax : 02 98 98 32 01
e-mail : compt@cipgip.com
Site : www.cipgip.com

Bernard Poignant
Bernard POIGNANT

Reçu à la Préfecture
du Finistère le
09 MARS 2010

Séance du 2 mars 2010 à 14 heures
Hôtel de Ville de Quimper

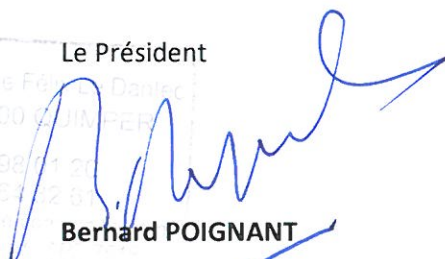
DELIBERATION N° 95

Budget 2010

Après avoir voté, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- adopte le budget prévisionnel du GIP, tel qu'annexé
- précise que le budget est voté par chapitres
- approuve la cotisation des EPCI à hauteur de 0,65 € par habitant pour l'année 2010.
- Approuve la cotisation supplémentaire de 0,50€ par habitant à compter de 2010 pour le pôle tourisme concernant les communautés de Briec, Concarneau, Fouesnant, Quimper et Quimperlé.

Le Président
Pays de Cornouaille
5 rue Fénelon - Danlec
29000 QUIMPER
Tél : 02 98 98 11 20
Fax : 02 98 98 12 81
e mail : contact@paysde-cornouaille.fr
Site : www.paysde-cornouaille.fr



Bernard POIGNANT

Reçu à la Préfecture
du Finistère le
09 MARS 2010

GIP DU PAYS DE CORNOUAILLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 2 mars à 14 heures
Hôtel de Ville de Quimper

DELIBERATION N° 96

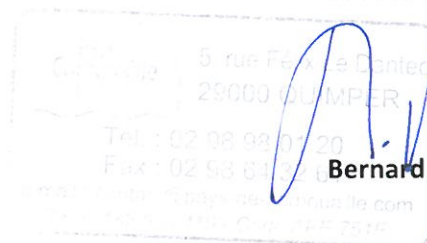
Etude sur le schéma d'aménagement numérique de la Cornouaille

Après avoir pris connaissance du cahier des charges de l'étude d'aménagement numérique de la Cornouaille, le Conseil d'administration décide d'engager sa réalisation par le mandatement d'un cabinet spécialisé. Il donne pouvoir au comité d'appel d'offre constitué pour choisir la meilleure offre.

Le Conseil d'administration autorise le Président à signer le marché avec le cabinet qui sera choisi et à engager la dépense, l'autorise à solliciter l'enveloppe numérique du Conseil Régional dédiée au pays de Cornouaille à hauteur de 50% du coût de l'étude.

Le Conseil d'administration autorise le Président à signer une convention de partenariat avec la caisse des dépôts et consignations qui a fait valoir sa participation à hauteur de 20 000€ pour cette étude.

Le Président



Bernard POIGNANT



GIP DU PAYS DE CORNOUAILLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 2 mars à 14heures
Hôtel de Ville de Quimper

DELIBERATION N° 97

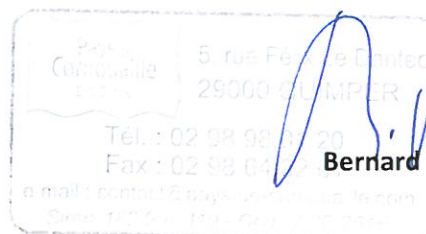
Convention de partenariat avec l'agence de développement économique et d'urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille et adhésion à l'agence.

Le Conseil d'administration autorise le Président à signer une convention de partenariat avec l'agence de développement économique et d'urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille pour l'intervention d'un chargé de mission à mi-temps pour l'élaboration du schéma d'aménagement numérique de la Cornouaille.

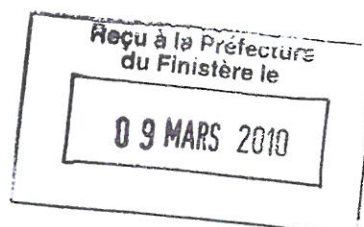
Le Conseil d'administration valide cette convention de type pluriannuelle sur 3 ans pour un montant de 37500€ par an. Il autorise le Président à signer la convention et à solliciter l'enveloppe numérique du Conseil régional dédiée au pays de Cornouaille pour 50% de ce montant.

Par la signature de cette convention, le GIP du pays de Cornouaille devient membre de l'agence, décision acceptée par le conseil d'administration.

Le Président



Bernard POIGNANT



GIP DU PAYS DE CORNOUAILLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 2 mars à 14 heures
Hôtel de Ville de Quimper

DELIBERATION N° 98

Financement du NRA ZO de la Commune de l'Île Tudy

La commune de l'Île Tudy a sollicité l'enveloppe numérique du Conseil régional dédiée au pays de Cornouaille pour son aménagement en haut débit, par la création d'un nœud de raccordement des abonnés en zone d'ombre (NRA ZO). Cette demande intervient hors schéma d'aménagement puisque celui-ci n'a pas encore débuté. A titre exceptionnel, le Conseil d'Administration décide de retenir ce projet sur la base d'une dépense subventionnable de 242 020,24€ comprenant uniquement la maîtrise d'œuvre, le génie civil et le local technique et de retenir un taux d'intervention de 12,5%, soit 30 252,35€ d'aides.

Le Président
5, rue Félix Le Goff
29000 QUIMPER
Tél : 02 98 98 01 70
Fax : 02 98 64 32 61
Bernard POIGNANT

Reçu à la Préfecture
du Finistère le
09 MARS 2010

GIP DU PAYS DE CORNOUAILLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

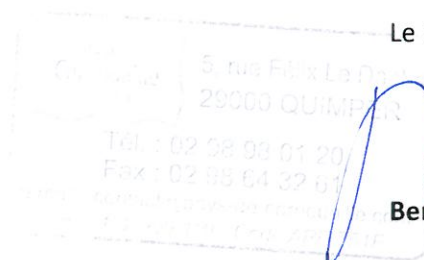
Séance du 2 mars à 14 heures
Hôtel de Ville de Quimper

DELIBERATION N° 99

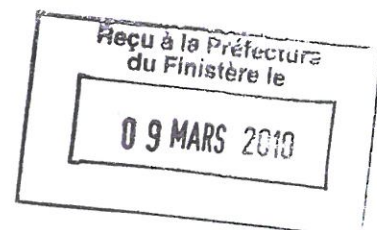
Les Journées de l'alimentation en Bretagne

Le Conseil d'administration considérant la région Bretagne comme première région agricole et agro-alimentaire française, considérant la Cornouaille comme le territoire qui polarise ses activités sur son territoire en termes de production, de services et d'emplois, décide d'établir une convention de partenariat avec l'association aux goûts du jour, organisatrice des journées de l'alimentation en Bretagne du Vendredi 28 au Dimanche 30 mai 2010. Le Conseil d'Administration autorise le Président à signer la convention et l'autorise à engager une aide à l'organisation d'un montant de 5000€

Le Président




Bernard POIGNANT



GIP DU PAYS DE CORNOUAILLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 2 mars à 14 heures
Hôtel de Ville de Quimper

DELIBERATION N° 100

Accueil de stagiaires au sein du GIP du pays de Cornouaille


Le pôle tourisme du pays de Cornouaille souhaite accueillir un stagiaire pour la réalisation d'un inventaire pour la période du 8 mars au 28 mai 2010.

Le conseil d'administration autorise l'accueil d'un stagiaire et autorise le versement d'une indemnité mensuelle équivalent à 12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale (exonérées de charges sociales).

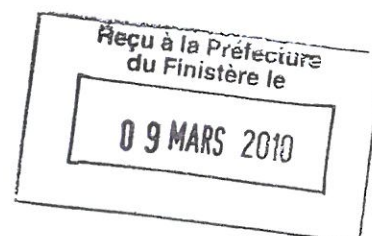
Plus généralement, le GIP peut-être amené occasionnellement à avoir recours à des stagiaires.

Le Conseil d'administration autorise le GIP à passer des conventions d'accueil avec des stagiaires motivées par des nécessités de services et autorise l'octroi d'une gratification selon la législation en vigueur et notamment pour les stages supérieurs à 2 mois.

Le Président



Bernard POIGNANT



GIP DU PAYS DE CORNOUAILLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 2 mars à 14 heures
Hôtel de Ville de Quimper

DELIBERATION N° 101

Convention de mise à disposition d'un agent avec la Cocopag

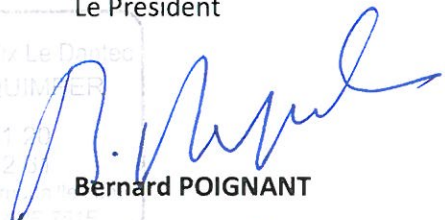
Le Conseil d'administration accepte de passer une convention de partenariat avec la Communauté de communes de Quimperlé pour la mise à disposition de David Fouillé, agent transféré du Pays des Portes de Cornouailles à la Cocopag, pour l'intervention et le conseil sur la réalisation d'un portail internet et assurer la maintenance des sites gérés par le pays de Cornouaille.

La convention est estimée à 10 jours d'intervention par an, facturée 1600€ ;

Le conseil d'administration autorise le Président à signer la convention et à engager la dépense.

Le Président

5, rue Félix Le Dantec
29000 QUIMPER
TEL : 02 98 98 01 20
Fax : 02 98 64 32 00
Bernard POIGNANT



Reçu à la Préfecture
du Finistère le
09 MARS 2010

GIP DU PAYS DE CORNOUILLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

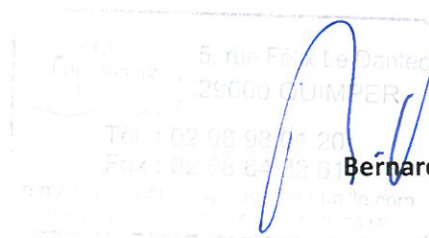
Séance du 2 mars à 14 heures
Hôtel de Ville de Quimper

DELIBERATION N° 102

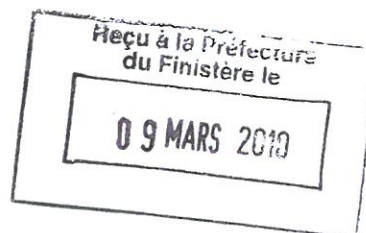
Convention cadre service missions temporaires avec le CDG 29

Le centre de gestion du Finistère a développé un service aux collectivités de missions optionnelles permettant le remplacement temporaire d'un agent. Le Conseil d'Administration du GIP dans ce cadre décide d'utiliser le service sur un poste d'agent comptable de secrétariat et d'accueil et autorise le Président à signer la convention cadre avec le CDG 29.

Le Président



Bernard POIGNANT



GIP DU PAYS DE CORNOUAILLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

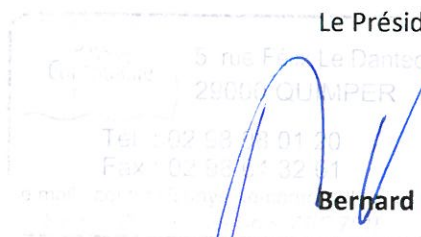
Séance du 2 mars à 14 heures
Hôtel de Ville de Quimper

DELIBERATION N° 103

Cornouaille années 20/30

Le conseil d'administration valide la maîtrise d'ouvrage du GIP sur l'opération Cornouaille années 20/30.

Il autorise le programme évalué à 40 000€ et autorise le Président à solliciter l'enveloppe 2 du Contrat de pays à hauteur de 50% de ce montant sur la ligne organisation touristique de la Cornouaille.



Le Président

Bernard POIGNANT

